

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 2 septembre 2014, les ordonnances suivantes :

1. Ordonnance **OCA14 16 0315** autorisant la fermeture à la circulation automobile sur les avenues suivantes pour permettre la tenue de l'événement du Cross Country du Collège Stanislas, le jeudi 23 octobre 2014, de 10 h 30 à 15 h; en cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain, soit le vendredi, 24 octobre 2014, de 10 h 30 à 15 h :
 - Avenue Stuart, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
 - Avenue St-Viateur, entre les avenues Stuart et Wiseman.
2. Ordonnance **OCA14 16 0316** autorisant, pour la tenue de la 5^e édition de l'événement « Grand Prix Cycliste UCI World Tour Montréal » le dimanche, 14 septembre 2014, la fermeture à la circulation automobile des chemins publics suivants, de 7 h à 17 h 30, le jour de l'événement :
 - Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre l'avenue Glencoe et le boulevard Mont-Royal;
 - Avenue Mont-Royal, entre l'avenue Fernhill et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
 - Avenue Vincent-D'Indy, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Mont-Royal;
 - Avenue Willowdale, entre les avenues Vincent-D'Indy et Glencoe;
 - Avenue Perham.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 11 septembre 2014.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

